

# CLUB DU SETTER ANGLAIS

Fondé en 1991

Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture

Statuts révisés le 25 mai 1985

## Article 1. - Forme

Il est formé entre amateurs de Setters Anglais, un Association déclarée qui sera régie par la loi du 1er juillet 1901 et par les présents statuts

## Article 2. - Dénomination

Elle prend la dénomination Club du Setter Anglais Elle est affiliée à la Société Centrale Canine reconnue d'utilité publique, , elle est agréée par le Ministère de l'Agriculture en date du 23 février 1972 pour définir les règles techniques de qualification des animaux Livre Généalogique de l'espèce canine et assurer la direction de l'élevage du Setter Anglais en accord avec la Société Centrale Canine,

## Article 3. - Siège

Son siège Social est fixé, à Janzé 35 150, bld Plazanet . Il pourra, à tout moment, être transféré à un autre endroit en France par décision du Comité.

## Article 4. - Durée

La durée de l'Association est illimitée,

## Article 5. - Objet et moyen d'action

Le Club du Setter Anglais a pour objet d'améliorer la race et d'encourager l'élevage, de contribuer à sa promotion, de développer son utilisation.

Il exerce son activité dans le cadre des statuts, règlements et directives de la Société Centrale Canine qu'il s'engage à respecter et à appliquer.

Pour atteindre son objectif, il emploie - à titre indicatif et non limitant - les moyens d'actions suivants

- a) Établir, publier et diffuser - après homologation par la Société Centrale Canine - le standard officiel de la race. Y apporter ultérieurement toute modifications utiles après avis favorable de la Commission Zootechnique de la S.C.C
- b) Établir et diffuser (les commentaires du Standard à l'intention des Juges et Experts-Confirmateurs
- c) Tenir un répertoire :
  - des reproducteurs recommandés,
  - des reproducteurs aptes au travail (pour les races sommes à une épreuve de travail).
- d) Etablir et soumettre a la Commission Zootechnique la liste des points de non-confirmation de la race,
- e) Déterminer les tests destinés à contribuer à l'amélioration de la race
- f) Former des juges de la race possédant les connaissances et les aptitudes voulues pour officier avec compétence, autorité et impartialité, tant en exposition qu'en épreuves d'utilisation conformément au règlement des jugés de la S.C.C
- g) Désigner chaque année les experts chargés de la confirmation de la race. conformément au règlement des experts-confirmateurs de la Société, Centrale Canine.
- h) Etablir les programmes et organiser les examens pour les juges et les experts-confirmateurs conformément aux règlements de la Société Centrale Canine.
- i) Organiser des Expositions spécialisées de la race et des séances de confirmation, soit par lui-même, soit dans le cadre d'expositions canines toutes races. Patronner et soutenir chaque année quelques expositions canines toutes races françaises (dont les juges de la race, auront été choisis par le Comité )
- j) Organiser, par lui-même avec le concours de la Société Centrale Canine ou avec le concours des Sociétés Canines Régionales affiliées, des épreuves d'utilisation.
- k) Encourager la participation de ses adhérents aux expositions et aux épreuves d'utilisation.  
Créer des prix spéciaux à attribuer aux manifestations organisées en conformité avec les règlements de la Société Centrale Canine
- 1) Organiser des concours de sélection de reproducteurs et reproductrices a l'occasion notamment d'Expositions Régionales et Nationale d'Elevage
- m) Assumer un rôle de Conseil pour les inscriptions au Livre des Origines Français.
- n) Vérifier les pedigrees qui pourraient lui paraître suspects.
- o) Favoriser les relations entre adhérents et les aider et les guider dans l'élevage
- p) Publier, selon les possibilités financières de l'Association, un bulletin périodique traitant essentiellement les sujets susceptibles de faire connaître et apprécier la race et permettant aux éleveurs de parfaire leur connaissance
- q) Envoyer gratuitement le bulletin périodique publié par l'Association aux juges de la race en exercice.
- r) Mettre en oeuvre tous les moyens de propagande utiles pour aider à la vulgarisation de la race.